



[www.ofimer.fr](http://www.ofimer.fr)

Dossier de presse

Seafood 2007

AVRIL 2007

## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'European Seafood Exposition de Bruxelles se déroule en 2007 du 24 au 26 avril. A cette occasion, l'OFIMER organise et fédère sur un espace commun de plus de 1 000 m<sup>2</sup> la participation de 63 entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture, afin de faire connaître l'offre française au niveau international, et d'appuyer les entreprises qui innovent et souhaitent développer leurs marchés.

Transformateurs, mareyeurs, aquaculteurs, conchyliculteurs, mais aussi instituts techniques et groupements qualité pourront ainsi accueillir les visiteurs à l'entrée du hall 5 du Parc des Expositions et leur présenter la qualité, la diversité et l'innovation de la production française.

Pour informer les visiteurs de la présence française au salon, l'OFIMER a prévu des parutions dans le quotidien du salon réalisé par Produits de la Mer, Linéaires, le Marin et les Marchés. L'office éditera également à cette occasion un livret de présentation, en français, anglais et espagnol, des différentes entreprises présentes sur l'espace France. Enfin, deux autres documents seront diffusés sur le stand de l'OFIMER : « Les Chiffres clés de la filière pêche et aquaculture en France – Edition 2007 », rédigé en français et en anglais, et « L'innovation en France sur le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture ».

A noter que les sociétés Gastromer et Guyader Entreprises ont été sélectionnées comme finalistes dans le cadre du Seafood Prix d'Elite, prix qui récompense les meilleurs produits de l'année lancés sur le marché européen. Lors de la précédente édition du salon, Guyader Entreprises avait déjà remporté deux prix (meilleure ligne de produit et meilleur conditionnement) pour les nouveaux produits que la société avait présentés.

### L'OFIMER

L'Office National Interprofessionnel des Produits de La Mer et de l'Aquaculture (OFIMER) est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Son Conseil de Direction réunit l'ensemble des organisations professionnelles des filières pêche et aquaculture et les administrations de tutelle. C'est l'instance de concertation et de dialogue entre les représentants des filières et des pouvoirs publics.

Ses missions sont :

- L'observation et la connaissance des marchés, qu'ils soient nationaux ou internationaux.
- La régulation des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture.
- L'orientation de la filière pêche et aquaculture, en participant au financement de la modernisation des équipements collectifs et des entreprises, des démarches d'amélioration de la qualité et de l'innovation.
- La promotion collective et la communication sur les produits de la mer et de l'aquaculture.

Pour plus d'informations sur l'OFIMER et ses actions, rendez-vous sur le site : [www.ofimer.fr](http://www.ofimer.fr) ou contactez Claire SAINT-MARC ([claire.saint-marc@ofimer.fr](mailto:claire.saint-marc@ofimer.fr)) ou Catherine GIRONDEAU ([catherine.girondeau@ofimer.fr](mailto:catherine.girondeau@ofimer.fr)).



## SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE 2006

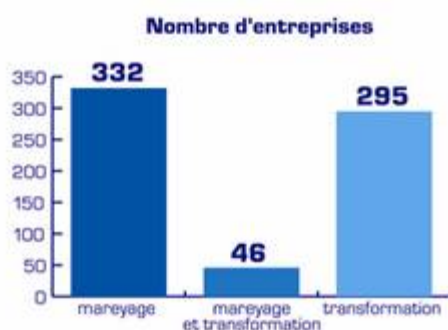
### Collecte des données sur les entreprises de mareyage et de la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture en France

(règlement (CE) n° 1543/2000 du Conseil instituant un cadre communautaire pour la collecte et la gestion des données nécessaires à la conduite de la politique commune de la pêche

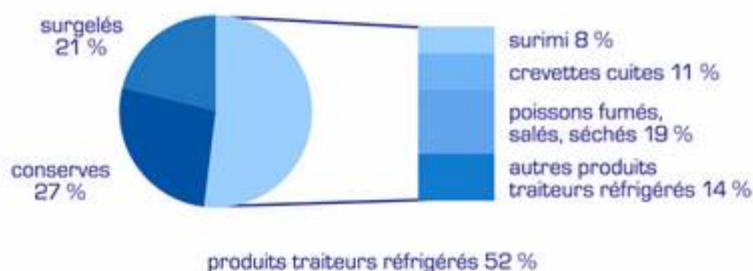
#### Mareyage et transformation

#### Données économiques 2005

Source : OFIMER/IFREMER



#### Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de transformation par type de produits finis



**Emplois en équivalent temps plein**

mareyage	5 500
transformation	13 000

## Répartition du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires par région en 2005

Source : OFIMER/IFREMER

### Mareyage (y compris entreprises de mareyage et transformation)

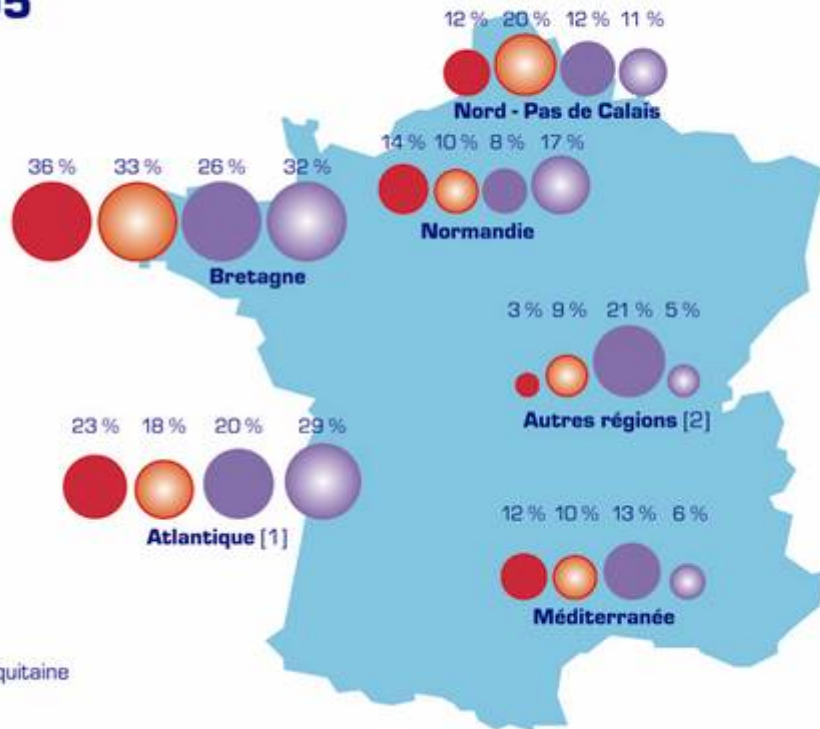
● % du nombre d'entreprises

● % du CA total

### Transformation

● % du nombre d'entreprises

● % du CA total



[1] Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine  
[2] y compris DOM

## Répartition des entreprises par importance du chiffre d'affaires en 2005

Source : OFIMER/IFREMER

### Mareyage

(y compris entreprises de mareyage et transformation)

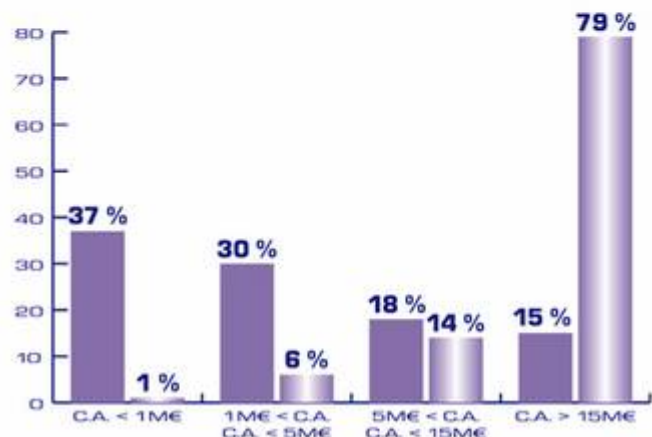
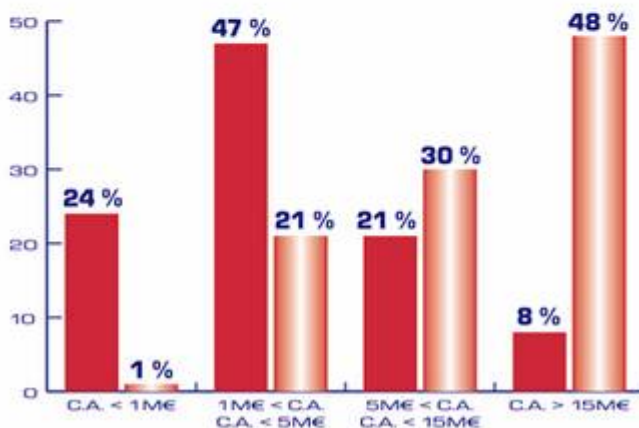
■ % du nombre d'entreprises

■ % du chiffre d'affaires

### Transformation

■ % du nombre d'entreprises

■ % du chiffre d'affaires



---

# LES MARCHES DES PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

---

OFIMER – avril 2007

## LES MARCHES MONDIAUX ET EUROPEENS

### *Le marché mondial<sup>1</sup>*

La production mondiale de la pêche et de l'aquaculture, ou produits aquatiques, destinée à l'alimentation humaine a atteint 107 millions de tonnes en 2005, soit 16,6 kg par habitant et par an. L'aquaculture a contribué à hauteur de 42 millions de tonnes. La croissance de l'offre mondiale en produits aquatiques est due uniquement à l'aquaculture.

Plus du tiers des quantités produites font l'objet d'échanges internationaux. En 2004, la valeur totale des échanges commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 75 milliards de dollars. Les pays développés ont absorbé plus de 80 % de la valeur de ces échanges. Les principaux produits faisant l'objet de ces échanges sont le thon, le saumon, les poissons de fond comme le cabillaud ou le lieu, les petits poissons pélagiques comme le maquereau ou la sardine, la crevette et les céphalopodes comme la seiche ou le calmar.

La consommation de produits aquatiques est répartie de façon inégale à travers la planète. Dans les pays industrialisés, la consommation de produits aquacoles atteint 29,7 kg par habitant et par an, en progression régulière. Seulement 39 % de la production mondiale sont commercialisés à l'état brut, le restant faisant l'objet d'une transformation avant consommation.

### *Le marché européen<sup>2</sup>*

La production de l'Union européenne s'est élevée en 2004 à 6,3 millions de tonnes de produits aquatiques destinés à l'alimentation humaine, soit 7 % de l'offre mondiale. Cette production ne correspond qu'aux deux tiers de la consommation européenne (12 millions de tonnes par an), soit 25 kg par habitant et par an. L'Espagne et le Portugal sont les deux plus grands consommateurs, avec plus de 50 kg par an. Avec 35 kg par an, la France est au-dessus de la moyenne européenne, devant l'Italie (27 kg par an), le Royaume-Uni (24 kg par an) et l'Allemagne (16 kg par an). Le marché français et le marché espagnol sont les deux les plus importants en termes de volume, de l'ordre de 2 millions de tonnes par an chacun.

La part de l'aquaculture dans la consommation de produits aquatiques est de 17 %, ce qui est nettement inférieur au ratio mondial (40 %).

---

<sup>1</sup> Source : FAO, 2004.

<sup>2</sup> Source : Eurostat, 2005.

## LE MARCHÉ FRANÇAIS DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

### *Les principales espèces consommées*

La consommation de produits aquatiques en France métropolitaine s'élève à 35 kg, en « équivalent poids vif »<sup>3</sup> par habitant et par an<sup>4</sup>. Les deux tiers de la consommation portent sur une quinzaine d'espèces (tableau 1).

**Tableau 1. Principales espèces consommées en France**

	<i>Origine de l'approvisionnement</i>	<i>Présentations</i>
<b><i>Plus de 100 000 tonnes</i></b> thon moule huître saumon lieu de l'Alaska cabillaud coquille Saint-Jacques crevette	production nationale (puis mise en conserve majoritairement à l'étranger) production nationale et importations production nationale presqu'exclusivement importations exclusivement importations importations majoritaires importations majoritaires importations majoritaires	conserve frais, congelé frais frais, fumé, congelé congelé frais, congelé frais, congelé congelé, cuit réfrigéré
<b><i>De 50 000 à 100 000 tonnes</i></b> merlu sardine hareng lieu noir surimi  poissons d'eau douce sauf truite (dont perche du Nil)	importations majoritaires production nationale et importations production nationale et importations importations et production nationale production nationale à partir de matière première importée majoritairement et importations importations majoritaires	congelé, frais conserve, frais conserve, frais frais, congelé frais, congelé  frais, congelé
<b><i>De 20 000 à 50 000 tonnes</i></b> truite maquereau merlan baudroie crabe langoustine	production nationale production nationale et importations production nationale production nationale et importations importations et production nationale importations et production nationale	frais, fumé frais, en conserve frais frais frais, en conserve frais, surgelé

La consommation de certaines espèces comme la truite, l'huître ou le merlan est principalement assurée par la production nationale. En revanche, pour des espèces d'importance majeure comme le saumon, les crevettes, le lieu ou le merlu, cette consommation dépend parfois presque totalement des importations.

<sup>3</sup> L'«équivalent poids vif» représente le poids du produit entier vivant avant toute transformation et élimination des parties non consommées.

<sup>4</sup> Source : Ofimer, 2005, moyenne entre les années 2002, 2003 et 2004.

## ***L'origine des produits de la pêche et de l'aquaculture consommés en France***

En 2004, la production de la France métropolitaine, pêche et aquaculture confondues, a été de 855 000 tonnes (hors algues). Ce tonnage provient pour 43 % de la pêche fraîche, pour 28 % de la pêche congelée, pour 22 % de la conchyliculture et pour 6 % de la pisciculture.

### **La pêche**

Les principales espèces débarquées par la pêche française en 2005 ont été :

- le thon : 161 000 tonnes ;
- le hareng : 40 500 tonnes ;
- la sardine : 29 000 tonnes ;
- la coquille Saint-Jacques : 27 500 tonnes ;
- le lieu noir : 24 700 tonnes ;

La pêche maritime est pratiquée par un peu moins de 6 000 navires et 20 000 marins pour un équivalent temps plein de 14 000 emplois.

Les zones de pêche sont très larges, non seulement le long des côtes françaises mais aussi tout autour de l'Écosse et de l'Irlande, entre l'Islande et le Groenland et au large de l'Espagne. La pêche au thon tropical se pratique non seulement dans l'océan Atlantique sud, le long des côtes africaines, mais aussi dans l'océan Indien et plus récemment dans l'océan Pacifique.

La pêche fraîche est débarquée en de nombreux points, mais elle est mise en vente dans 41 halles à marée agréées réparties tout le long du littoral français. Étant donné l'étendue de nos zones de pêche, moins des deux tiers de la production sont débarqués sur le littoral métropolitain. Non seulement le thon tropical est directement livré dans les pays où sera effectuée la mise en conserve, mais plusieurs bateaux de pêche français débarquent leurs captures en Écosse, d'où elles sont rapatriées par route, et certains navires débarquent et vendent directement dans les criées espagnoles ou aux Pays-Bas. En ce qui concerne les ventes en France, la Bretagne reste la première région avec 34 % de la valeur des ventes, suivie par le Nord – Pas-de-Calais avec 11 %.

### **L'aquaculture**

La conchyliculture, qui a fourni 119 000 tonnes d'huîtres et 67 000 tonnes de moules en 2005, est la première activité aquacole en France. Mais la pisciculture française a produit également 35 000 tonnes de truites en 2005, ainsi que 8 000 tonnes de carpes élevées en eau douce et 7 000 tonnes de bars, daurades et turbots élevés en eau de mer. En équivalent temps plein, la conchyliculture emploie 10 500 personnes et la pisciculture 1 850 personnes.

## **L'aval de la filière**

L'achat en criée, le tri, le conditionnement et la distribution des produits de la pêche sont assurés par près de 400 mareyeurs, dont le chiffre d'affaires totalise 2 milliards d'euros (environ 5000 emplois).

Le secteur de la transformation, qui fabrique des produits surgelés, des conserves ou des produits traiteurs réfrigérés, comprend 300 entreprises pour un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros et environ 13 300 emplois.

## **Les importations**

Toutes espèces confondues, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture est de l'ordre de 2,1 millions de tonnes en équivalent poids vif, ce qui correspond à plus du double de la production nationale.

Le volume des importations est donc important. Il est de l'ordre de 1 million de tonnes par an en poids net, soit 1 700 000 tonnes en équivalent poids vif. Ces importations, dont la facture a atteint 3,4 milliards d'euros en 2004, proviennent pour moitié des pays européens (y compris Norvège et Islande) et pour moitié du reste du monde. Nos principaux pays fournisseurs sont le Royaume-Uni (saumon, langoustine, coquille Saint-Jacques, filets de poissons blancs), la Norvège (saumon, cabillaud), l'Espagne (conserves de thon, merlu, céphalopodes), les Pays-Bas (crevette, sole, moule, filets de poissons blancs) et le Danemark (cabillaud, filets de poissons blancs). Pour ces deux derniers pays, il s'agit souvent de produits d'origine extra-communautaire (saumon de Norvège, perche du Nil d'Afrique) qui n'ont fait que transiter par ces pays européens.

Les espèces importées sont très diversifiées quant à leur origine géographique et leur mode de production (tableau 2), mais six produits comptent pour plus de la moitié de la valeur de nos importations : crevette, saumon, thon, cabillaud, coquille Saint-Jacques et lieu.

**Tableau 2 . Principales espèces importées en France**

	<b>Origines géographiques</b>	<b>Mode de production</b>	<b>Valeur des importations 2004 (millions d'euros)</b>
crevette	Madagascar, Brésil, Indonésie, Équateur, Inde, Nigeria, Malaisie, Guatemala, Pays-Bas	élevage et pêche	530
saumon	Norvège, Écosse, Irlande	élevage	410
thon	Côte d'Ivoire, Espagne Seychelles, Madagascar,	pêche	320
cabillaud	Norvège, Islande, Danemark Pologne,	pêche et élevage	230
coquille Saint-Jacques	Royaume-Uni, Canada, États-Unis, Chili, Argentine, Pérou	pêche et élevage	150
lieu	Chine, États-Unis, Allemagne, Feroe, Norvège	pêche	150
poissons d'eau douce	Pays-Bas, Ouganda, Tanzanie, Danemark, Afrique du Sud	pêche et élevage	120
moule	Pays Bas, Irlande, Espagne, Danemark, Chili	élevage	90
langouste	Bahamas, Cuba, Espagne, Australie, États-Unis	pêche	70
crabe	Royaume-Uni, Irlande, Vietnam, Thaïlande	pêche	70
sole et autres poissons plats	Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Espagne	pêche et élevage	70
homard	États-Unis, Canada, Royaume-Uni, Irlande	pêche	66
merlu	Argentine, Espagne, Namibie, Uruguay	pêche	50
calmar, seiche, poulpe	Espagne, Inde, Royaume-Uni, Sénégal, Thaïlande	pêche	54
langoustine	Royaume-Uni, Danemark, Irlande	pêche	65

En plus des espèces traditionnelles, on trouve de plus en plus souvent sur le marché des poissons tropicaux frais comme le mérrou, le thiof ou le coq rouge, en provenance par avion de pays aussi variés que le Sénégal, la Thaïlande ou le Venezuela. Le marché français est également de plus en plus demandeur de filets de poissons tropicaux d'élevage comme le pangasius (Vietnam) ou le tilapia (Zimbabwe, Costa-Rica), qui sont déjà très présents sur d'autres marchés européens, en particulier au Royaume-Uni et en Allemagne.

Les importations sont en progression régulière depuis quinze ans, mais on observe une accélération de cette progression depuis 1998.

### **Les exportations**

La France est également un pays exportateur. Les exportations françaises de produits aquatiques destinés à la consommation humaine sont de l'ordre de 480 000 tonnes par an en équivalent poids vif, pour une valeur de 1,2 milliard d'euros en 2004. Ces exportations, qui restent concentrées aux trois quarts à l'intérieur de l'Union européenne et surtout vers l'Italie et vers l'Espagne, se répartissent en quatre catégories principales :

- les exportations de produits peu consommés en France, comme le chinchard, l'anchois, la cardine ou l'anguille,

- les exportations de produits destinés à être transformés à l'étranger pour être ensuite importés en retour en France, comme le thon tropical en conserve ou les blancs de seiche,
- les ré-exportations de produits ayant seulement transité sur le sol français (saumon frais, crevettes congelées, coquilles Saint-Jacques congelées)
- les exportations de produits transformés à partir de matière première importée, comme le saumon fumé ou les crevettes cuites.

### ***Les tendances de la consommation française***

Sur les quinze dernières années, la quantité de produits aquatiques consommés par habitant a augmenté en France de 2 % par an en moyenne. Il s'agit d'une croissance modérée mais régulière, alors que la consommation de viande est restée stable sur la même période.

Cette croissance de la consommation au cours des quinze dernières années a porté principalement sur le saumon d'élevage, sur les poissons marins de pêche comme le lieu d'Alaska ou le merlu du Cap, sur les poissons de pêche en eau douce comme la perche du Nil et sur les crevettes d'élevage.

### **CONCLUSION**

La croissance de la consommation de produits aquatiques en France repose de plus en plus sur les importations en provenance des pays tiers.

En France, les produits de l'aquaculture représentent maintenant 24 % de la consommation de produits aquatiques en volume. C'est le pays européen où cette proportion est la plus forte. En effet, les Français sont de grands amateurs non seulement de saumon et de truite, mais aussi de coquillages (moules et huîtres) et de crustacés d'élevage (crevettes tropicales).

La hausse récente de la consommation de produits aquatiques en France est due principalement à la restauration hors domicile qui représente environ 30 % des achats des produits aquatiques, et aux produits prêts à l'emploi vendus au rayon réfrigéré comme les filets de poisson frais préemballés, le surimi, les crevettes cuites, le saumon fumé et les steaks hachés de poisson précuits. En revanche, les achats de poisson frais entier par les ménages sont en baisse rapide (- 10 % par an), tandis que les achats de surgelés ou de conserves sont stables. En ce qui concerne les achats des ménages, la part de marché des GMS s'élève en valeur à près de 70 % pour les produits frais, en hausse régulière au détriment des poissonniers traditionnels.